

DOSSIER

Renouvellement de la profession

Un nouveau profil *enseignant*?



Dossier coordonné par Carole Condat et Frédérique Rolet ; réalisé par Alice Cardoso, Ingrid Darroman, Anne Féray, Élisabeth Labaye, Caroline Lechevallier, Xavier Hill, Roland Hubert, Luc Muller, Thierry Pétrault et Thierry Reygades

Annoncé depuis des années,
le renouvellement
de la profession après
le départ à la retraite
des générations du
babyboom recrutées dans
les années 1965-1975
est aujourd'hui une réalité.

Le renouvellement de la profession représente un défi majeur pour le système éducatif ; or, les politiques gouvernementales, qui nient la nécessité d'une revalorisation des métiers de l'éducation, pouvaient laisser craindre de grandes difficultés pour l'assumer. Dans le même temps, l'arrivée importante de nouvelles générations était aussi attendue comme porteuse de potentialité de changements.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Peut-on constater une plus grande diversité des origines sociales des nouveaux recrutés ? Cela a-t-il une influence sur leurs pratiques professionnelles, sur leurs attentes en termes de vie professionnelle et de vie personnelle, sur leur engagement dans des structures collectives et sur leur militantisme ? Dans un contexte de dégradation continue des conditions d'emploi, accompagnée de la multiplication d'injonctions qui créent une situation de « travail empêché », quelle place ces jeunes enseignants ont-ils pu prendre ? Quels changements dans la vie des établissements, dans l'appréhension des missions du service public d'éducation ont-ils impulsés ou provoqués ?

Ce dossier tente d'aborder ces questions, d'en donner les premiers éléments de réponse et surtout de tracer les pistes de réflexion permettant de mieux prendre en compte les transformations profondes des métiers de l'éducation au regard d'un renouvellement de générations sans précédent. L'enjeu est important, surtout au moment où le gouvernement a engagé une transformation en profondeur du système éducatif : il avance sur des bases idéologiques à l'opposé de ce que le SNES et la FSU portent pour le maintien d'un service public national et laïque de l'Éducation nationale et la démocratisation de l'accès de tous à une vaste culture commune vivante et aux qualifications. Les actuels signes d'une possible crise des recrutements montre l'urgence de cette réflexion. ■

Sociologie du corps enseignant

Enfants de bourgeois ?

On dispose d'assez peu d'éléments sur les origines sociales des enseignants. Plusieurs études avaient souligné le « lent embourgeoisement des instituteurs et institutrices ».

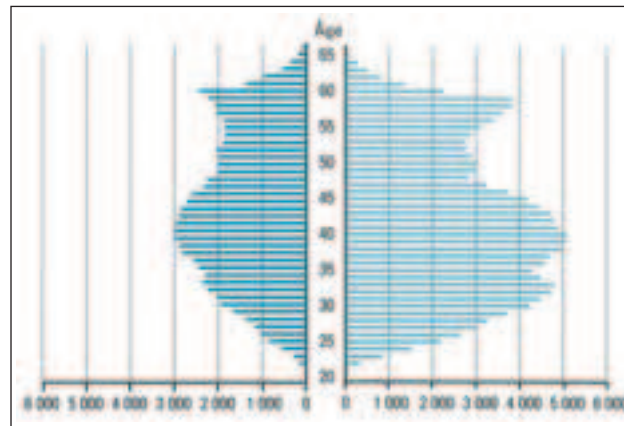
Pour le second degré, A. Léger avait également souligné l'élévation de l'origine sociale au cours du XX^e siècle, une analyse contestée par une étude plus récente de Claude Thélot mettant en évidence une diminution du recrutement de professeurs au sein des familles de cadres.

L'enquête de la DEPP sur la sociologie étudiante montre une relative stabilité des origines sociales des étudiants en licence master et IUFM, avec cependant un accroissement de la part de parents retraités.

La part des enfants de cadres est toujours prédominante, au-dessus de 20 %, mais en légère diminution. Cette part est encore plus élevée (32 %) en master alors que la proportion des cadres et professions intellectuelles dans la population active est bien inférieure (environ 14 %). La proportion d'enfants d'ouvriers est très faible (6,4 % en 2009/2010). À l'IUFM, enfants d'employés et ouvriers représentent à la même date environ 24 % des étudiants, soit un peu plus que les enfants de cadres (22,8 %).

L'enquête de la DEPP montre une évolution assez parallèle à celle de l'évolution de la société, mais avec une permanence de différences constatées dans les années 60 et dans les années 90.

Jérôme Dauvieu (*Enseigner dans le secondaire*, éditions La Dispute-2009) confirme que les enseignants du second degré sont



Les professeurs certifiés,
janvier 2011

(France métropolitaine + DOM, Public)

Hommes

Effectifs : 81 023

Âge moyen : 43,2 ans

Femmes

Effectifs : 142 262

Âge moyen : 41,9 ans

Hommes+Femmes

Effectifs : 223 285

Âge moyen : 42,4 ans

Source : Repères et statistique 2011

globalement d'origine sociale plus élevée que l'ensemble des sortants du système éducatif en 1998. Ainsi 38 % seulement avaient un père ouvrier (58 % pour l'ensemble) ce qui est la suite assez logique de la réussite scolaire des classes moyennes. Cependant en s'appuyant sur l'enquête du Cereq, « génération 98 », on constate qu'il y a finalement à peu près autant d'enfants d'ouvriers que de cadres parmi les enseignants.

Une sélection par l'argent

Les possibilités de choix des enfants de cadres à l'issue de leurs études secondaires étant plus ouvertes, le métier d'enseignant n'apparaît pas forcément comme le plus attractif. J. Dauvieu estime notamment que les enfants d'ouvriers qui ont réussi leur parcours scolaire ont dû s'appuyer sur leurs propres ressources et ont développé un rapport intense au savoir, ensuite un attachement fort à leur discipline universitaire, les conduisant à s'orienter

davantage vers l'enseignement du second degré. De fait en 2001, 40 % des enseignants titulaires de la seule licence avaient un père ouvrier ou employé contre 25 % d'enfants de cadres et 29 % de parents exerçant des professions intermédiaires. Pour J. Dauvieu « à ce niveau de sortie du système éducatif, l'enseignement secondaire est la profession cadre la plus ouverte aux enfants des milieux populaires ».

Afin d'assurer, dans les années à venir, la diversification sociale de nos professions, le recrutement au niveau Master doit s'accompagner d'une véritable politique de pré-recrutement, de la création d'une allocation d'autonomie, et d'aides financières et matérielles. ■

Sources :

- Enquête DEPP sur l'origine sociale des étudiants (licence, master, IUFM entre 2005 et 2010)
- Éducation et Formations n° 56, avril-juin 2000
- Enquête du Cereq « génération 98 ».

« De moins en moins de blouses grises »

L'enseignement technique a connu de profonds changements liés aux mutations technologiques mais également, et ceci n'est pas indépendant, aux évolutions économiques.

Les « Trente Glorieuses » ont vu se développer les établissements techniques, professionnels puis technologiques où se côtoyaient les enseignants des disciplines professionnelles, souvent issus du monde industriel, qui intervenaient dans les ateliers et les laboratoires, et des enseignants des disciplines générales ; des blouses grises et des blouses blanches, qui intervenaient chacun dans leur discipline sur les programmes construits en complémentarité.

Aujourd'hui, l'enseignement technologique digère les évolutions économiques jusqu'à la nausée, les formations industrielles disparaissent

quand les formations tertiaires intègrent la question des marchés financiers. Les parcours des enseignants se sont modifiés, ils sont issus davantage de l'Université et ont été moins confrontés aux systèmes de production et aux tensions sociales dans les entreprises. On voit de moins en moins de blouses grises...

Il n'est pas question de regretter les « Trente Glorieuses », mais il faut noter qu'en restant en réponse aux évolutions économiques, le système de formation a perdu une partie de ce qui faisait l'âme des formations technologiques : les synergies entre pratiques professionnelles et savoirs académiques, et la mise en activité des élèves autour de systèmes de production. Il aurait plutôt fallu s'appuyer sur ses spécificités pour redonner un nouvel élan aux formations technologiques.

Chiffres

40 heures

Temps moyen de travail par semaine d'un enseignant du second degré dont 20 h 48 hors de la présence d'élèves.

349 000

Nombre d'enseignants exerçant dans les collèges et lycées pour l'année scolaire 2010-2011. - 2,1 % par rapport à l'année précédente.

10,2 %

Pourcentage de professeurs titulaires qui choisissent de travailler à temps partiel. Ce mode de service est plus fréquent dans les collèges.

3,3 jours

Temps de formation annuel moyen d'un enseignant du second degré dans le cadre des plans académiques de formation.

Source : Repères et statistiques 2011

Sociologie du corps enseignant

Déclassement *salarial*

Pendant environ les quinze premières années de sa carrière, le salaire de l'enseignant, recruté au niveau bac +5, le situe parmi le quart des cadres les moins payés. À ce déclassement salarial s'ajoutent des dépenses incontournables pour travailler : se loger, parfois dans une région autre que sa région d'origine, se déplacer, pour rejoindre une affectation non encore stabilisée ou entre deux établissements, s'équiper, pour préparer cours et documents.

Difficultés en cascade

Les non-titulaires, dont le nombre a crû de 25 % depuis 2007, connaissent en outre des difficultés spécifiques, comme les interruptions de contrat, avec une rémunération plus faible.

Pour tous, la première préoccupation est celle du logement ; les loyers privés ont augmenté de 24 % en dix ans, et mieux vaut disposer de cautions solides. Dans ce contexte, la cohabitation peut s'imposer au-delà des choix individuels. Quand d'autres employeurs fidélisent leurs salariés par une participation à la mutuelle, attirent les cadres en recherchant pour eux des logements, le ministère se montre chiche

La première préoccupation est celle du logement



© Thomas Weiffenfels/Fotolia.com

dans les mesures que le SNES a pu arracher ces dernières années.

Béquilles ?

La prime d'entrée dans le métier versée depuis 2008 est utile, mais sans suite quand le premier équipement doit être complété ou renouvelé. En outre, lorsqu'il agit, l'État employeur choisit les prestations financières, comme le CESU⁽¹⁾ pour la garde

d'enfants, plutôt que des équipements collectifs qui apporteraient des réponses à des problèmes persistants (absence de garde d'enfants, logement...). Faute de l'engagement de leur employeur, de nombreux enseignants doivent avoir recours à la solidarité, familiale ou amicale, pour le logement, les dépenses culturelles ou de loisir... ■

1. CESU : Chèque emploi service universel.

Plus de femmes, et alors ?

Il est courant d'entendre que les femmes enseignantes ont beaucoup de chance d'exercer leur métier, qu'elles ont « plus de temps »... Il est même des phrases malheureuses comme celles de Chatel sur *Europe 1* (« j'ai la faiblesse de penser que les femmes ont un certain sens de la pédagogie, de l'autorité »), qui souhaitait pourtant par son intervention contre-attaquer un pédopsychiatre expliquant dans *Le Figaro* que « L'école n'est plus adaptée aux garçons, le corps enseignant est trop féminin et les garçons ont du mal à s'identifier à des "sujets supposés savoirs" féminins. »

Âpreté du métier

Si le milieu enseignant est l'un des plus féminisés, il n'en est pourtant pas plus tendre avec les femmes. Les statistiques seules le prouvent. Si les femmes représentent 65 % des enseignants du secteur public, elles ne

Le milieu enseignant est l'un des plus féminisés



© MeisendeVector/Fotolia.com

sont que 31 % parmi les professeurs de chaire supérieure et 50 % chez les agrégés. Dans le second degré par exemple, l'indice moyen des femmes est égal à 96 % de celui des hommes.

Lors d'une enquête menée par la DEPP en 2008, les femmes sont moins nombreuses en proportion que les hommes à ressentir un niveau de bien-être élevé dans l'exercice de leur métier.

Ces chiffres, ces rapports, doivent nous interroger sur ce qui se passe pour les femmes dans leur quotidien d'enseignantes, sur les discriminations à l'œuvre pour que le métier d'enseignant soit aujourd'hui plus difficile pour celles qui, pourtant, en constituent la majorité. ■

Sources : www.lesnouvellesnews.fr

Suppléments Femmes du SNES 2010 et 2011 disponibles sur le site du SNES à la rubrique publications.

57,9 %

Pourcentage de femmes parmi les enseignants du second degré. Les femmes représentent 81,7 % des enseignants dans le premier degré.

1/4

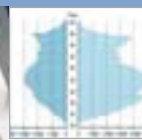
Les académies de Versailles, Créteil et Lille concentrent presque 1/4 des enseignants. À l'autre extrémité, l'académie de Limoges et la Corse.

168 400

Nombre d'enseignants du second degré qui exercent dans un collège, soit 48,2 % de l'ensemble des professeurs.

45 %

des professeurs de moins de 30 ans ont changé d'affectation à la rentrée 2010. Ce pourcentage tombe à 15,2 % pour les 30-39 ans.



Motivations

Enseignant, un métier choisi ?

Une enquête⁽¹⁾ réalisée en février 2011 auprès d'étudiants montrait qu'une majorité d'entre-eux a déjà envisagé de devenir enseignant (57 %), et que 41 % (50 % en master) pourraient se tourner un jour vers ce métier. Comment expliquer alors la désaffection des concours ?

Lorsqu'on interroge les enseignants sur les raisons qui les ont conduits à choisir ce métier, on constate que les motivations sont diverses. Ainsi, dans l'enquête IPSOS commandée en juillet 2011 par le ministère⁽²⁾, les stagiaires interrogés mettent majoritairement en avant l'intérêt du métier et le goût d'enseigner (63 %), et la relation avec les élèves (59 %).

D'autres raisons sont aussi avancées : transmettre les connaissances (43 %), par intérêt pour une matière, une discipline (34 %), pour l'équilibre vie privée/vie professionnelle (18 %).

Ces chiffres récents concernent l'ensemble des enseignants, premier et second degré confondus. L'enquête de la DEP⁽³⁾ datant de 2004 et centrée sur le second degré révélait alors les mêmes raisons mais dans un ordre différent : la première était enseigner sa discipline (64 %), venait ensuite le contact avec les élèves (49 %), transmettre des savoirs, des connaissances (47 %), l'équilibre entre vie professionnelle et privée (32 %). Quel que soit l'ordre, c'est bien un métier que l'on choisit pour enseigner sa discipline et être au contact des élèves. C'est donc ailleurs que se trouvent les raisons de la désaffection pour les concours.



© Thierry Nectoux

Un métier que l'on choisit pour enseigner sa discipline et être au contact des élèves

30 % des étudiants interrogés⁽¹⁾ n'envisageant « absolument pas de devenir enseignant » justifient ce choix par la difficulté d'assurer l'autorité en se substituant aux parents (31 %), un salaire trop bas (14 %), un métier dévalorisé (12 %), la difficulté du métier (11 %). C'est sur ces leviers qu'il faut agir...

La réforme de la formation des maîtres aurait pu être l'occasion, grâce à l'élévation du niveau de recrutement, d'apporter les éléments disciplinaires et professionnels nécessaires pour s'adapter aux évolutions du métier, et de permettre une véritable revalorisation. Mais la réduction du master à une prépa-concours sans aucune aide financière, la suppression des formations, l'année

de stage pourraient sonner le glas de bien des vocations ! ■

(1) « Enseignants, quel métier pour demain ? » enquête réalisée par l'IFOP en février 2011 auprès de 500 étudiants de niveau licence à master 2 dans l'enseignement public et privé.

(2) Enquête Enseignants-Stagiaires – IPSOS commandée par le ministère de l'Éducation nationale (juillet 2011). Échantillon de 1 003 enseignants stagiaires (trois réponses possibles à cette question).

(3) DEP : Direction de l'évaluation et de la prospective, Dossiers 163, avril 2005, « Portrait des enseignants de collèges et lycées ». Échantillon de 1 000 enseignants du second degré de mai à juin 2004.

Vices et vertus des TICE

Depuis une quinzaine d'années, l'informatique a investi notre univers, tant privé que professionnel. Pour les enseignants, les nombreux outils des TICE permettent désormais la réalisation de documents attractifs à destination des élèves, la mise en place de présentations modernisées, l'accès à l'information en temps réel dans la classe, voire l'utilisation de supports interactifs.

Pour autant, ces outils ont-ils révolutionné en profondeur nos pratiques pédagogiques, ou ne donnent-ils qu'un vernis de façade à un fonctionnement resté somme toute très classique ? En 2008, une enquête de la DEPP a montré que si plus de 80 % des enseignants utilisent ces outils à la maison à des fins professionnelles, ils sont minoritaires à les utiliser en classe ; et près d'un tiers d'entre eux reste sceptique

sur leur utilité pédagogique... Cela, au prix d'un investissement personnel important, compensant une absence de réelle formation et accentuant une fracture générationnelle « structurelle » - quand elle n'est pas aussi territoriale (la disparité des niveaux d'équipement entre collèges et lycées, ainsi qu'entre établissements est impressionnante).

Parallèlement, les TICE envahissent les autres aspects de notre métier, via les ENT, le Cahier de Texte numérique, les outils d'évaluation en ligne (B2i, LPC...). Cette évolution, plus récente et mal maîtrisée, engendre un alourdissement conséquent des tâches administratives, ainsi qu'une sournoise externalisation d'une grande part de ce travail au domicile, faute de moyens adaptés dans les établissements.

Dates

1989

La loi d'orientation sur l'éducation, dite loi Jospin modifie largement le fonctionnement du système éducatif français. « L'éducation est la première priorité nationale. »

1990

Création des instituts universitaires de formation des maîtres. Les trente et un IUFM remplacent les centres pédagogiques régionaux (CPR) recrutant jusqu'alors par concours les titulaires d'une licence pour les préparer au concours du CAPES ou de l'agrégation.

2005

Entre 2006 et 2008, en application de la loi d'orientation et du programme pour l'avenir de l'école de 2005 (ou loi Fillon), les IUFM sont intégrés à leur université de rattachement. Certains sites sont fermés.

Métier Crise ou mutation ?

Le malaise enseignant n'est pas qu'une impression floue et diffuse qui serait relayée occasionnellement par les médias quand les projecteurs sont braqués sur le métier parce qu'un fait divers dramatique fait sensation.

Plusieurs enquêtes et travaux de recherches récents concourent à mettre en évidence une véritable crise du métier. D'après l'enquête de la DEPP⁽¹⁾ parue en 2009, le « malaise enseignant » concerne 67 % des profs, lié d'abord à l'absence de reconnaissance professionnelle et aux conditions de travail. 27 % déclarent vouloir cesser d'enseigner, tout particulièrement ceux qui sont en milieu de carrière.

Le travail de recherche plus qualitatif mené par des sociologues⁽²⁾ montre une crise liée à l'intensification du travail : multiplication des tâches autres que celles d'enseignement, prescription généralisée mais confuse, difficulté enfin à faire « tenir » des situations de classe. En somme « un métier impossible qu'il faut bien faire », dont la difficulté est liée à la mobilisation des élèves : le travail d'intéressement des élèves, afin de les enrôler dans les apprentissages, est central pour le prof ; quand ce travail est mis en difficulté, c'est soit un échec pour l'enseignant, soit une situation d'enseignement épuisante. Or, « le maintien coûte que coûte de la qualité du travail use les énergies. Et les professeurs, loin d'être

aujourd'hui à l'abri de leur fonction, sont désormais parmi les salariés les plus atteints dans leur travail »⁽³⁾.

Circonstances aggravantes, les ressources du « milieu » pour faire face à la difficulté semblent se réduire, l'administration est de moins en moins facilitante, et la « montée de la société critique » est patente : les enseignants sont obligés, plus qu'avant, d'exposer leur propre personne, d'autant plus que les routines sont insuffisantes pour gérer les dilemmes quotidiens de l'activité professionnelle.

L'individualisme défensif qui a suffi pendant longtemps à gérer la protection du métier semble produire de la difficulté aujourd'hui, dans un contexte où le professionnel est de plus en plus isolé face aux prescriptions qui se multiplient et tandis que la régulation est de plus en plus locale.

Un métier managé

La définition du « bon travail » devient plus floue, et surtout les critères de qualité du travail échappent de plus en plus à ceux qui le font. D'ailleurs, le fait que les programmes ou les pratiques pédagogiques prescrites apparaissent totalement déconnectés de la réalité du terrain est assez révélateur du dialogue de sourds entre les professionnels et l'institution, qui obéit à des méthodes de plus en plus managériales.

Le SNES ne se contente pas de dénoncer cet état de fait, il travaille avec les personnels la question des évolutions nécessaires du métier, afin que celles-ci ne se fassent pas contre eux et à leurs dépens, mais bien dans la perspective d'un mieux-être enseignant qui se conjugue avec le projet d'une école démocratique. ■

1. Les dossiers de la DEPP, *Enseigner en collège et en lycée en 2008, interrogation menée auprès de 1 200 enseignants du second degré...* Octobre 2009.
2. C. Hérou, F. Lanthéaume, *La souffrance au travail des enseignants*. Pour une sociologie pragmatique du travail enseignant, PUF, 2009.
3. Y. Clot, *Le travail à cœur*, la Découverte 2010, p. 60.

Les critères de qualité du travail échappent de plus en plus à ceux qui le font

Faire vivre les collectifs de travail



L'enseignant seul dans sa classe, quasiment en « exercice libéral » ? Une vision du métier que réfutent les équipes enseignantes, et notamment les plus jeunes, entrés dans la carrière avec la conviction que le collectif est une nécessité et une richesse, aujourd'hui difficile à faire vivre. Au-delà du travail en équipe, la dimension collective du travail enseignant se joue dans divers espaces et moments que partagent les gens d'un même métier.

Le collectif informel, c'est ce qui permet de faire vivre le « milieu » et de ne pas être seul sur son lieu de travail. Le genre professionnel, les relations interpersonnelles sont « les intercalaires sociaux » vitaux entre la personne et l'institution qui fixe le travail prescrit. Mettre le métier à sa main se fait ainsi progressivement, naturellement, à travers une multitude de moments d'échanges avec les collègues. Ceux-ci ne sont pas nécessairement institutionnels ou formalisés ; ils se font dans la salle des professeurs lors des pauses, à côté de la machine à café, à la photocopieuse ou à la cantine.

Or, dans certains établissements, ce collectif informel semble s'étioler. Difficile d'en dresser les raisons, mais on peut penser que les emplois du temps sans pause commune, notamment la coupure du déjeuner, l'accroissement de la charge de travail, des locaux peu conviviaux, l'utilisation abusive des TICE qui fixent les personnes devant un écran sont des facteurs possibles.

Or, quand il disparaît, les collègues sont plus isolés que jamais. Les ressources pour exercer son travail au quotidien, affronter les difficultés et les doutes qu'il génère, dépendent pourtant de ce collectif. Il faut donc mener le combat dans les établissements pour que ces moments, certes peu perceptibles mais indispensables, continuent d'exister.

Le S1 a pleinement un rôle à jouer dans la revitalisation des collectifs de travail pour redonner sens et cohérence à un travail fragilisé.



2009

Pour les étudiants qui se destinent à exercer en tant que professeur sont créés de nouveaux concours de recrutement au niveau du master. Les nouveaux enseignants sont directement affectés en établissement pour deux tiers du temps et un tiers en formation la première année.

2010

Les concours de professeur du second degré n'attirent plus les candidats. Dans le secondaire, seuls 21 000 candidats ont passé les épreuves écrites pour décrocher l'un des 8 600 postes ouverts. 38 249 avaient passé les épreuves lors la précédente session.

2011

Au total, 11 600 postes sont offerts aux concours. Ce chiffre est en baisse pour la cinquième année consécutive et s'accompagne toujours d'une diminution du nombre de candidats. Elle va se poursuivre : pour s'en convaincre, il suffit de noter le relativement faible nombre d'inscrits en première année de master « enseignement » en 2010-2011.



« Une approche pragmatique de la profession »

Patrick Rayou est professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris VIII. Au début des années 2000, il a mené avec **Agnès van Zanten** une enquête sur les nouveaux enseignants. Il revient sur les conclusions de cette enquête qui reste toujours d'actualité.

L'US : *Dans votre ouvrage, vous constatez une approche différente du métier entre la génération des professeurs recrutés à partir du milieu des années 1990 et leurs aînés issus de la « génération 68 ». Quelles sont ces différences ?*

Patrick Rayou : Le monde enseignant n'est pas un microcosme. La sacralité a régressé dans notre société et c'est aussi le cas du rapport au métier enseignant. On oublie trop souvent que pendant longtemps l'école laïque a imposé à ses enseignants des normes de vie quasi religieuses. Jusqu'à la « génération 1968 », la signature du procès-verbal d'installation correspondait pour beaucoup à un engagement à vie avec pour mission de dispenser les lumières et libérer le genre humain ! Ce phénomène s'est logiquement érodé. Les enseignants d'aujourd'hui sont pris dans les grandes mutations de la société : espérance de vie plus longue, unions qui ne durent pas toujours, engagements fluctuants...

Ils entrent dans le métier plus tardivement et ont été eux-mêmes scolarisés dans un collège devenu « unique » et un lycée ouvert à « 80 % d'une génération ». Ils sont les enfants de la massification de l'enseignement. Ils entrent dans le métier avec moins d'idéaux chevillés au corps mais avec plus de pragmatisme. Ils constatent vite que le statut et leur formation ne suffisent pas à leur donner les clefs du métier et à faire réussir tous les élèves.

L'US : *Seraient-ils moins attachés à la démocratisation de l'enseignement que ne l'étaient leurs aînés ?*

P. R. : La majorité des enseignants actuels ont été eux-mêmes scolarisés à un moment où l'élévation de la certification scolaire se payait d'une baisse de la valeur du diplôme sur le marché du travail et où la massification s'est accompagnée d'une augmentation des inégalités entre établissements et formations. Ils ont aussi grandi à un moment où les idéologies ont perdu de leur force d'entraînement. Ils ont donc, de fait, des comportements moins engagés mais ils ne sont pas pour autant moins attachés à la réussite de leurs élèves. Leur approche est différente : ils savent bien que l'accès aux études n'est pas synonyme de succès.

Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas dans une posture de démocratisation mais ils l'idéalisent moins que leurs aînés qui en avaient fait un combat politique. Ils ont majoritairement pris à leur compte les grandes lignes de la loi Jospin de 1989 : l'élève au centre, le contrat pédagogique, le projet d'établissement. Ils portent toujours les valeurs de la démocratisation mais avec d'autres pratiques, souvent plus centrées sur les élèves tels qu'ils sont.

Ils souhaitent que leurs élèves puissent accéder à la culture à laquelle eux-mêmes sont attachés. Néanmoins l'aspect institutionnel et la dimension politique de la démocratisation ne leur sautent pas forcément aux yeux.

L'US : *Vous concluez que « les nouveaux professeurs paraissent se plaindre davantage d'une difficulté à exercer correctement leur métier que d'un déclassement de la profession ». Ce constat vous semble-t-il toujours valable ?*

P. R. : Oui et des enquêtes diligentées notamment par le SNES le confirment. La revendication financière existe mais elle n'est pas première. Ce sont bien les conditions de

travail qui sont au centre de leurs préoccupations. Ils aimeraient qu'on les aide à faire le métier qu'ils ont envie de faire et qu'ils n'ont pas les moyens de faire. La demande d'une aide pédagogique, d'une formation continue et d'un réel travail collectif est grande. Les jeunes collègues ont intégré l'idée de la professionnalisation et sont capables d'une plus grande autocritique sur leurs pratiques que leurs aînés. C'est d'ailleurs un des critères de reconnaissance du professionnalisme. Le métier devient une question vive.

L'US : *Cette professionnalisation souhaitée par les collègues est pourtant mise à mal par la réforme de la formation.*

P. R. : C'est en effet une sacrée contradiction. Alors que les enseignants constatent qu'il ne suffit pas d'exposer les élèves au savoir pour qu'ils apprennent, on leur parle politique d'évaluation et performance du système. C'est un des nœuds du « malaise enseignant ».

L'US : *Les nouveaux enseignants sont-ils moins mobilisables ?*

P. R. : Ils ont souvent été des lycéens qui ont animé des coordinations lycéennes et jamais les jeunes n'ont autant abordé les sujets politiques entre eux. Ils ont une approche moins globale, moins « sociologique » et une certaine aversion pour l'idéologie qui peut expliquer leur moindre implication dans les organisations syndicales. Mais ils sont tout à fait prêts à élaborer des solutions réalistes et collectives. L'approche individuelle et pragmatique a des vertus mais elle se heurte à une possibilité d'aveuglement sociologique sur les grands enjeux. Le syndicat peut alors être la structure qui leur donne les outils d'analyse et de critiques du système tout en étant un lieu d'échanges et d'écoute sur leur quotidien d'enseignant en classe.

Le syndicat peut aider à « soigner le travail », remettre en perspective les enjeux et les repolitiser lorsque c'est nécessaire car il a une histoire. ■



Syndicalisme

Le SNES, à l'image et à l'écoute

Le départ à la retraite de la génération du « baby-boom » a modifié le profil des enseignants ; nombre de penseurs de l'Éducation nationale, mus par de peu avouables motivations, se réjouissaient à l'avance de ce qu'ils pourraient de ce fait imposer aux nouvelles générations.

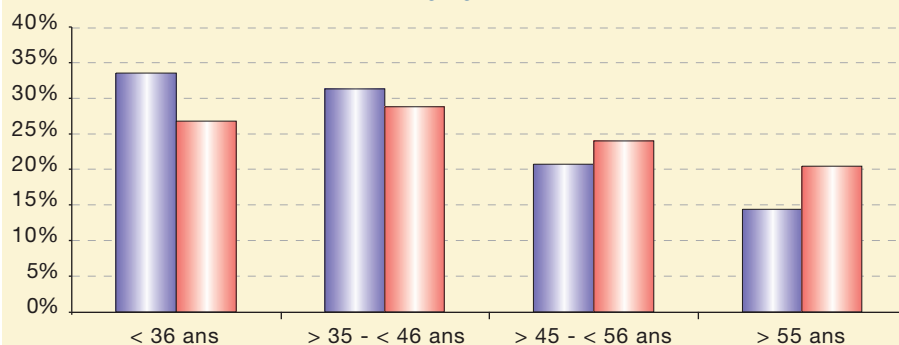
Or, que constate-t-on ? Des changements certes mais aussi des principes et motivations durables qui ont guidé les enseignants du second degré dans le choix de leur métier. Si globalement, le sentiment général est celui d'un métier dévalorisé socialement, de salaires nettement insuffisants, l'adhésion à un système de valeurs, celui que porte la Fonction Publique, celui de la laïcité, continue à jouer un rôle décisif. De même, peu de changements dans la priorité des motivations des candidats aux concours du second degré ; la volonté de transmettre une discipline choisie et l'attrait d'un travail fait avec les jeunes en constituent toujours les deux ressorts principaux.

Des questions sans réponses institutionnelles

En revanche, ce qui traverse l'ensemble des enseignants du second degré consiste bien dans le sentiment d'un « malaise » fondé sur la non prise en compte par l'institution des difficultés concrètes du métier, l'impuissance face à l'idéal de réussite de tous les élèves, la perte de repères professionnels construits et partagés.

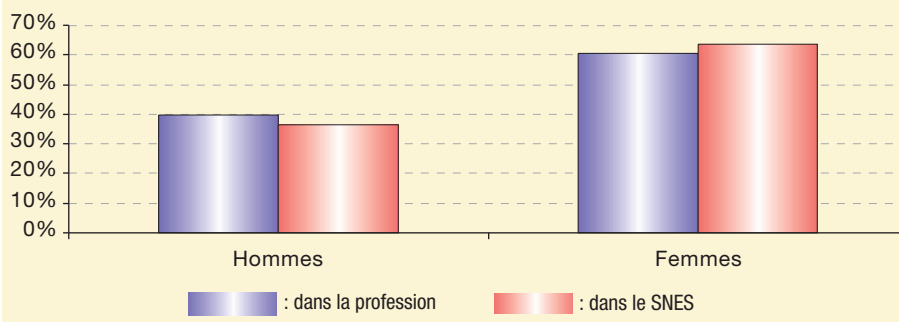
Pour les nouveaux enseignants, confrontés à des questions dont ni les programmes ni les

Répartition par tranches d'âges dans la profession et parmi les adhérents du SNES
Certifiés et Agrégés additionnés



Répartition Hommes/Femmes dans la profession et parmi les adhérents du SNES
Certifiés et Agrégés additionnés

Les femmes sont plus présentes proportionnellement dans le SNES que dans la profession.



injonctions décalées de l'institution, ni la formation ne donnent de réponses, et vivant une intensification du travail et de la réalité de la gestion des classes, le problème est particulièrement aigu.

Un syndicat en mouvement

Le SNES, depuis plusieurs années, a mesuré l'acuité des questions professionnelles qui se posent et diversifié son activité pour mieux embrasser l'ensemble des problèmes, participer à la capitalisation et la transmission de l'expérience professionnelle, concevoir collectivement des revendications aptes à faciliter le travail en tenant compte de la diversité des situations professionnelles et de l'activité suivant le type d'établissement.

C'est le sens des réflexions sur les programmes, les pratiques, la défense de garanties statutaires devant permettre l'exercice d'un métier de concepteur.

La jeunesse : une priorité

La structuration de la syndicalisation en regard de celle de la profession montre la réalité de notre implantation. Restent cependant bien des chantiers à approfondir, pour mieux répondre aux besoins des collègues, en particulier les plus jeunes, ayant un rapport différent à l'engagement, aux modalités d'action, familiarisés avec le travail collectif et les échanges par le biais d'Internet, attachés à l'idéal démocratique de formation ambitieuse pour tous mais réalistes devant les obstacles. ■

La volonté de transmettre une discipline choisie et l'attrait d'un travail fait avec les jeunes



© Clément Martin